

BULLETIN N° 105

Marquage additionnel sur produits SUNTEC

Certaines pompes et vannes peuvent comporter un marquage additionnel au code date de fabrication initiale.

Il s'agit de produits qui n'ont pas été expédiés immédiatement après leur fabrication. Ce nouveau marquage définit une nouvelle date de début de période de garantie.

Ce nouveau marquage (année/mois : AAMM) situé sur la face arrière de la pompe (côté moyeu) est toujours précédé du symbole (S) ex :

(S)1406 (pompe marquée en juin 2014)



Marquage additionnel



Marquage original

